

Législature 2025-2030

Délibération N° 1009

Séance du Conseil municipal du **16 décembre 2025**

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 80'000.- TTC DESTINÉ AU REMPLACEMENT D'UN VÉHICULE
POUR LE PARC AUTOMOBILE COMMUNAL DU SERVICE VOIRIE ET ESPACES VERTS**

Conformément à l'article 30, lettre e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Vu l'état hors d'usage de deux véhicules du service extérieur ainsi que l'état de vétusté du parc de véhicules de manière générale,

Vu la décision de l'Office cantonal des véhicules du 21 juillet 2025,

Vu que les véhicules sont indispensables au bon fonctionnement du service de voirie et espaces verts,

Vu la nécessité du service d'être doté de plusieurs véhicules notamment pour les tâches de déneigement,

Vu les engagements de la Commune en matière de transition énergétique et l'opportunité de se doter de véhicules électriques,

Vu les progrès rapides en matière de mobilité électrique et l'évolution des technologies en matière de batteries notamment,

Vu les devis estimatifs communiqués par les garages sollicités,

Vu le préavis de la Commission espaces publics, nature, énergie et durabilité (CENED) du 25 novembre 2025,

Vu le préavis de la Commission administration, finances, économie et numérique (CAFEN) du 9 décembre 2025,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

D E C I D E
à la majorité simple

Par 19 oui, 0 non et 0 abstention sur 19 CM présents

1. De procéder à l'acquisition d'un véhicule, au service voirie et espaces verts.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 80'000.- TTC destiné à financer cette acquisition.

3. De comptabiliser la dépense nette de CHF 80'000.- TTC dans le compte des investissements sous rubrique N°61.5, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette prévue de CHF 80'000.- TTC au moyen de 8 annuités dès la première année d'utilisation estimée à 2026.



Le Président : Martin BARCELLINI



La Secrétaire : Nicole ROEHRICH